

On se rappelle que, peu de temps après la mort de Crémazie, M. L.-H. Fréchette conçut le projet d'élever un mausolée à la gloire de notre poète national, et invita en conséquence un certain nombre d'écrivains canadiens à lui envoyer l'éloge, en vers ou en prose, de Crémazie. Ces éloges réunis devaient faire un volume, c'est-à-dire le mausolée *aere perennius*.

C'est à cette occasion que la pièce suivante a été écrite.

HOMMAGE À CRÉMAZIE

LA SCÈNE REPRÉSENTE UN CIMETIÈRE

CRÉMAZIE, dans sa bière.

Quel silence profond règne en ces lieux funèbres !
Je n'entends nulle voix, nul être ne m'entend :
Je puis enfin dormir mon sommeil. Ces ténèbres
Sont froides, il est vrai ; moins froides, cepen-
dant, Qu'un chaud baiser d'ami. Les amis... Quatre
Cinq pieds massifs de terre, et la vie, et la mort,
M'en séparent enfin, et, sous ces toiles blanches,
Nul ne réveillera mon cadavre qui dort.

On entend dans le lointain une voix de fausset.

Écoutez !... Ce chant-là sent ma rive natale ;
Je flaire mon pays dans ce lugubre écho.
Si c'étaient des vivants ! je crains leur face pâle,
Comme un hôte à dîner craint l'ombre de Bango.
Qu'entends-je ? D'autres voix à cette voix s'unissent !...
Ils se forment en chœur et s'approchent, je crois...
Grand Dieu ! Dans ce concert certaines voix glapissent
Comme certains amis que j'avais autrefois.

Une procession de poètes défile devant le mort, et, en passant, chaque poète lui dit son couplet.

Comme la brise matinale
Que l'on respire aux champs,
Comme l'haleine virgine
D'une fille à seize ans,
Ta voix suave nous enivre,
Chanteur délicieux,
Et vivre en t'écoutant c'est vivre
Avec toi dans les cieux.

CRÉMAZIE, tristement.

Le ver ! voilà le ver !

SECOND POÈTE.

C'était le deux décembre,
Ce soir-là son chat avait mal dormi.
La lune éclairait les blés couleur d'ambre ;
Il marchait les yeux noyés à demi.
Son chien tristement suivait par derrière,
Et lui le poète aux aigles pareil,
Regardait, le front noyé de lumière,
Se lever l'aurore en gants de soleil.

CRÉMAZIE, s'arrachant les cheveux.

Qu'est-ce cela, grand Dieu ? Quel jargon ! Quel blasphème !
Est-ce pour me punir d'avoir rimé moi-même
Qu'on me rime aujourd'hui ? La rime m'exila...
Maudit soit le rimeur qui le premier rima !

TROISIÈME POÈTE.

Quand Philomèle fait entendre
Sa voix plus douce qu'un soupir,
Les nids se penchent pour l'entendre,
L'écho se tait, et le zéphyr
Fermé son aile pour mourir.

Ainsi ma voix, divin poète,
Quand tu chantes un chant des cieux,
Pour t'écouter reste muette,
Et mon luth est silencieux
Devant ton luth harmonieux.

CRÉMAZIE.

Ce que tu chantes-là le premier de la troupe
Vient, hélas ! de me le chanter.

TROISIÈME POÈTE, aigrement.

Est-ce le même rythme ? Est-ce la même coupe ?
Je n'ai voulu que l'imiter.

LE CHŒUR.

Et c'est toujours ainsi que toujours on insiste
Au pays de mes amours ;
Et le premier qui fait une œuvre de mérite
N'en est pas le maître trois jours.

QUATRIÈME POÈTE, avec fracas,

Je chante Crémazie en quatre chants épiques.

CRÉMAZIE.

Arrête, malheureux !...

QUATRIÈME POÈTE.

Mes vers sont magnifiques :
Je ne te lâche point. Voici le premier chant
De ma Crémaziade.

CRÉMAZIE.

Si j'étais vivant,
Je pourrais comme un autre échapper par la fuite.

QUATRIÈME POÈTE.

Tu m'entendras d'abord et t'enfuiras ensuite.

Au secours ! CRÉMAZIE.

CINQUIÈME POÈTE.—Tenu irréprochable.

J'accours te venger
De ces épiques poètes ;
J'emporte avec moi mes tablettes
Que de vers je viens de charger.
Chez moi je laisse des liasses,
Où j'ai chanté *Puces, Paillasses*,
Et cent autres sujets divers.
Aujourd'hui, c'est toi que je chante :
Puisse une feuille complaisante,
Gratuit, me publier ces vers.

CRÉMAZIE, résigné.

Continuez, vivants, versez votre avalanche :
Au jour du jugement je prendrai ma revanche.

SIXIÈME POÈTE. Voix claire.

Attention ! Je suis celui qui suis.
Dans les journaux c'est de moi que l'on parle.
Humble commis chacun m'appelait *Charle* ;
C'est Israël que je signe depuis
Que j'ai gravi le sommet de la gloire.
Rien de parfait ne sera hors de moi.
La poésie et les arts et l'histoire
Et la chanson me proclamant leur roi,
C'est dans l'éloge où surtout je me vante
D'être sublime et de n'en craindre aucun ;
Car, Dieu merci, quand je chante quelqu'un,
C'est toujours moi que je chante.

UN POÈTE TRAGIQUE, déclamant.

A mon tour maintenant.

CRÉMAZIE.

Grand Dieu ! quel oeil hagard !...

POÈTE TRAGIQUE.

Poète, vois ce sang, regarde ce poignard !...

CRÉMAZIE.

Tu veux m'assassiner, brigand !...

POÈTE TRAGIQUE.

Je veux te lire
Ma grande tragédie en cinq actes, en vers.

CRÉMAZIE.

Où fuir ? où me cacher ?

POÈTE TRAGIQUE.

A tort comme à travers
Je fais assassiner mes héros en délire,
Tant qu'au quatrième acte il n'en reste qu'un
Ce héros-là c'est toi. [seul.]

CRÉMAZIE.

Que n'ai-je rendu l'âme
Au premier acte.

LE CHEF.

Il faut laisser dans son linceul
Reposer le poète en paix. Moi je réclame
Le soin de l'endormir avec mes doux sonnets.

POÈTE TRAGIQUE.

Point de sonnets, mon drame.

QUATRIÈME POÈTE.

Et mon poème épique ?

SIXIÈME POÈTE.

Mon ode sur ma femme ?

SECOND POÈTE, un chef.

Au diable le classique.
Je lui lirai les vers *crânes* que tu connais.

LE CHEF, se gonflant.

Silence ! Il faut d'abord lui lire mes sonnets.
Je ferai cent sonnets, Crémazie, à ta gloire ;
Je bâtirai moi seul un temple à ta mémoire
Avec mes doux sonnets.

(S'excitant)

Rien n'est grand ici-bas
En dehors d'un sonnet. Je veux mettre [toire]
De la Nouvelle-France en sonnets. Il n'est pas
Enfant, femme, vieillard, lac, site, promontoire,
Qui n'ait son doux sonnet.

(De plus en plus excité.)

Chaque jour je ferai
Vingt sonnets. Il me faut des sonnets.
(Hors de lui.)

Je mourrai
En rimant un sonnet.

PREMIER POÈTE.

Il a perdu la tête.

PLUSIEURS VOIX.

Il devient fou, hélas ! Emportons-le d'ici.
(Ils s'éloignent emportant le chef qui se débat
comme un possédé.)

CRÉMAZIE, seul.

Pour un mauvais sonnet quel bruit, quelle tem-
pête !
N'importe, ils sont partis : merci, mon Dieu,
[merci.]

Pour copie conforme,

J. GAULT.

DÉMONSTRATION NATIONALE

APERÇU DU PROGRAMME

Voici un aperçu du programme de la fête de la St-Jean-Baptiste, à Québec :

Mercredi soir, le 23 Juin, il y aura un concours de tous les corps de musique.

Le 24 Juin, une messe pontificale sera célébrée par sa grandeur Mgr l'Archevêque Taschereau, sur les hauteurs des Buttes à Neveu, Plaines d'Abraham. La cérémonie commencera à huit heures. Un chœur composé de plusieurs milliers de voix, aidé de 30 à 40 corps de musique, chantera une messe harmonisée spécialement pour cette circonstance solennelle, sous la direction de M. Gustave Gagnon, organiste de la Basilique.

Le sermon, comme nous l'avons déjà annoncé, sera prononcé par Sa Grandeur l'Évêque du diocèse de Sherbrooke, Mgr Antoine Racine.

Immédiatement après la messe, la présentation des adresses aura lieu sur la place même ; une estrade sera érigée à cet effet sur laquelle se trouveront placés les personnalités distinguées à qui la Société Saint-Jean-Baptiste devra présenter ces adresses.

Cette cérémonie terminée, le défilé de la procession commencera de suite, sur un signal donné par un coup de canon. Voici l'ordre qui sera suivi dans ce défilé : 1o. tous les corps du centre ; 2o. tous les corps de l'aile droite ; 3o. tous les corps de l'aile gauche. Chacun de ces corps défilera dans l'ordre du numéro qui lui sera indiqué par le commissaire-ordonnateur.

Voici maintenant l'itinéraire qui sera suivi par la procession : Grande Allée ; rues St-Louis, Du Fort, La Fabrique, St-Jean, porte St-Jean, rues St-Jean, jusqu'à la Pointe, d'Aiguillon, jusqu'à la jonction de la rue St-Georges, côte d'Abraham, St-Valier, à l'est, Du Pont, Des Fossés, à l'est, St-Roch, St-Joseph, St-Ours, St-Valier, à l'ouest, Massue, Albert, Colomb, St-Ours, St-Valier, à l'est, jusqu'à la côte du Palais, les Remparts, la grande Batterie, Dauphine, Du Fort et la Terrasse Frontenac, où une tribune sera érigée pour les orateurs qui adresseront la parole à l'immense concours de peuple présent.

Le soir, grand banquet dans la magnifique bâtisse des pâtimeurs (*Scating Rink*), près la porte St-Louis ; ce vaste édifice pourra contenir de 1,500 à 2,000 convives. Le prix et le menu de ce banquet populaire seront connus sous peu.

Le même soir, il y aura illumination et feux de joie par toute la ville.

Le vendredi matin, il y aura une exposition, au *Drill Shed*, Grande Allée, de tous les chars allégoriques, bannières et insignes, afin de permettre à tout le monde de pouvoir en examiner et apprécier la beauté et le goût artistiques. Des personnes seront chargées de donner toutes les descriptions et toutes les informations désirables. Il y aura aussi grande musique par les fanfares.

Le nombre des chars allégoriques qui devront figurer dans la procession du 24 juin, s'élèvera à plus de 25, et les bannières et drapeaux à plus de 80. Quant aux chars allégoriques, nous pouvons dire ici qu'ils dépasseront de beaucoup tout ce qui aura encore été vu, non seulement sur le continent américain, mais même sur le continent européen. La construction de tous ces chars va nécessiter une dépense, croyons-nous, d'environ 50,000 francs, et nous devons ajouter que les dessins ont été préparés pour la plupart par nos artistes les plus en renom du pays.

Dans l'après-midi, il y aura, à trois heures, grande réception à Spencer Wood, par Son Excellence le lieutenant-gouverneur, qui s'intéresse si vivement au succès de la Convention Nationale et de la grande démonstration du 24 juin prochain. Tous les corps de musique assisteront à cette solennelle réception qui ne pourra manquer de laisser de bien vives impressions dans l'esprit de tous ceux qui se rendront au patriotique appel du lieutenant-gouverneur.

Le soir, il devra y avoir feux d'artifice et plusieurs autres amusements qui seront connus prochainement.

Tel est à peu près l'aperçu de tout ce

qu'il y aura durant les jours de fête de la Saint-Jean-Baptiste. Il va sans dire que tous les travaux de la Convention Nationale ne sont point compris dans ce résumé.

Maintenant, voici quelques informations concernant la réception de nos compatriotes à Québec, le prix de la pension et l'organisation des bureaux de réception.

Il y aura trois bureaux : 1o. à la station du chemin de fer du Nord ; 2o. au chemin de fer du Grand-Tronc ; 3o. à la compagnie des vapeurs du Richelieu. Dans chacun de ces bureaux se trouvera un registre de tous les hôtels, maisons de pension, communautés et édifices publics qui recevront des pensionnaires. Ces derniers pourront faire leur choix d'après un plan de la ville, qui sera préparé à cet effet. Les prix varieront d'une piastre à \$2.50 par jour, selon les accommodements. La moyenne sera de \$1.50 par jour. Il y aura aussi des maisons qui ne donneront que la pension et d'autres que le coucher.

Enfin, des mesures sont prises pour donner le plus de confort possible aux nombreux visiteurs qui se rendront à Québec pour assister à notre belle fête nationale.

Nous ne craignons pas de dire que la ville de Québec sera préparée à recevoir, pour cette circonstance, de 80,000 à 100,000 personnes. Ainsi, chacun peut donc se dire avec assurance qu'il y aura place pour tout le monde.

J. N. DUQUET.

Commissaire-ordonnateur,

S. S.-J.-B. Q.

14 mai 1880.

CONVENTION NATIONALE DE QUÉBEC

Juin 1880

Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en publiant le programme des fêtes et des travaux patriotiques qui auront lieu à Québec les 24, 25 et 26 juin prochain. Le programme de la convention, préparé par M. Chouinard, lui fait grandement honneur. Plus nous obtenons de renseignements plus nous admirons l'intelligence, le zèle et le dévouement des organisateurs de la démonstration, plus nous sommes convaincus que ce serait injuste et honteux de ne pas répondre à leur appel et de ne pas apprécier leurs généreux efforts.

Ceux qui savent ce qu'il faut de patience et d'énergie pour organiser une démonstration de cette nature, ne peuvent manquer d'avoir beaucoup d'admiration pour ce qui se fait en ce moment à Québec. Nous espérons qu'on saura rendre à César ce qui appartient à César et qu'on saura récompenser de quelque manière ceux qui, pendant neuf mois, auront consacré leurs veilles et une grande partie de leurs journées au succès de la fête. Qu'on juge par le tableau qui suit du travail que nécessite une telle organisation.

L.-O. D.

PROGRAMME ADOPTÉ

Article I.—Sous le nom de *Convention Nationale* une assemblée, composée comme il est réglé ci-dessous, se réunira à Québec les 25 et 26 juin prochain (1880.)

Article II.—Le but de la *Convention Nationale* est :

1o. D'ajouter à l'éclat, à l'intérêt et à l'utilité de notre fête nationale prochaine ;
2o. De traiter publiquement quelques questions d'une importance vitale pour l'avenir de la race française en Amérique.

Article III.—Seront admis dans la Convention :

1o. Les présidents de toutes les sociétés canadiennes françaises du Canada et des États-Unis invitées à y prendre part ;

2o. Les délégués choisis par les dites sociétés (un seul délégué par société) ;

3o. Les personnes munies d'une carte d'admission.

Article IV.—Les officiers composant le bureau de direction seront : 1o. Président général : l'hon. P. J. O. Chauveau (Mont-Réal), (accepté) ; 2o. vice-présidents : l'hon. J. G. Blanchet, président de la Chambre des Communes du Canada (Lévis), l'hon. juge Routhier, président du Congrès Catholique, M. Mallet, (Canadiens de